

Synthèse JASP 2012

Atelier : La surveillance en santé au travail au Québec

D'un regard méthodologique à un regard centré sur la prise de décision

Lyne Jobin, Directrice, Direction générale adjointe de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Au cours des dix dernières années, la capacité de surveillance en santé au travail (SAT) s'est accrue de façon importante même si des limites méthodologiques demeurent. C'est ce qu'ont démontré les différentes présentations de cette Journée annuelle de santé publique intitulée : La surveillance en santé au travail au Québec. Nous sommes maintenant en mesure de mieux saisir les avancées et les défis à relever pour l'avenir. Trois grands constats sont donc ressortis des présentations et des discussions de la journée :

1. Nous constatons un renforcement important de la capacité de réaliser des analyses pour la surveillance en SAT.
2. Bien que la capacité de réaliser des analyses se soit améliorée, des limites méthodologiques demeurent.
3. La diffusion de l'information en soutien à la prise de décision demeure une préoccupation et c'est principalement en cette matière que des gains restent à obtenir.

Renforcement important de la capacité de surveillance en santé au travail

Au cours des dernières années, on a développé une plus grande maîtrise dans l'utilisation et l'analyse des banques de données (CSST, MADDO-Chimique, MED-ÉCHO, fichiers des tumeurs et Registre québécois du cancer) et la réalisation de nouvelles enquêtes. Ce renforcement de la mise à profit des différentes sources de données permet de jeter un éclairage nouveau sur certains aspects de la SAT comme la santé mentale et les déterminants propres à la SAT. Les analyses et la connaissance des problèmes de santé tant physiques que psychologiques se sont raffinées, et ce, de façon très significative. Cette journée thématique nous a aussi permis de constater que la surveillance en SAT, par le dynamisme de ses acteurs, est plus structurée et davantage reconnue et continuera assurément de progresser dans les années à venir.

Défis :

- Faire connaître davantage les données analysées, interprétées et contextualisées pour renforcer les actions;
- Assurer une récurrence des sources de données, notamment les données d'enquête;
- Mieux connaître les besoins du terrain, en se rapprochant des 800 professionnels en santé et sécurité au travail, des employeurs ou des praticiens en santé et services sociaux et adapter l'information aux publics cibles.

Des limites méthodologiques demeurent

Bien que nos capacités d'analyses se soient améliorées et que nous ayons davantage accès à des données pertinentes, il reste à consolider la validité et l'exhaustivité de nos sources. Les groupes vulnérables demeurent également sous-représentés. Nous avons fait de bons progrès sur les indicateurs reliés à la santé mentale des travailleurs et les déterminants qui s'y rattachent sont de mieux en mieux documentés.

Défis :

- Renforcer notre capacité à documenter les priorités ou les problèmes en émergence en se servant de multiples sources de données;
- Poursuivre les analyses plus fines qui permettent des répartitions selon le sexe, l'âge, le secteur d'activités et mieux documenter les populations sous-représentées;
- Développer notre capacité d'analyse intégrée par le croisement de plusieurs sources de données.

La diffusion de l'information en soutien à la prise de décision

La finalité première de la surveillance est de soutenir la décision dans les processus de planification, et ce, aux trois paliers de gouverne. Il faut investir aussi les réseaux d'employeurs, de travailleurs et d'intervenants en santé et sécurité au travail, pour que la prévention soit mieux intégrée dans le système de santé et dans tous les secteurs d'activités. Une approche plus proactive de la surveillance qui comprend une diffusion efficace de l'information doit demeurer une préoccupation constante.

Défis :

- Faire connaître davantage l'information issue de la surveillance pour que puissent se renforcer les actions de prévention dans les différents milieux;
- Améliorer notre connaissance des besoins des différents utilisateurs qui agissent sur le terrain;
- Adapter l'information selon ces différents utilisateurs.

Nous devons rester humbles sur notre capacité à influencer la décision puisque beaucoup d'éléments sont pris en compte dans les processus de prise de décision. Toutefois, les efforts pour que l'information soit utile passent par une meilleure connaissance des réalités du terrain et par un rapprochement de la surveillance des lieux de planification et de décision. Une surveillance plus proactive et des bases consolidées, notamment par un plan national de surveillance porteur, renforceront la pertinence de nos travaux pour améliorer de la santé de la population.